

Les Syndicats intercommunaux
De Réidener Kanton
Réidener Schwämm
Musikschooul Kanton Réiden

se proposent de recruter :

1 fonctionnaire communal (m/f/d)
groupe de traitement B1 (administratif)
40 heures / semaine
en vue du remplacement du Receveur commun des trois syndicats

Tâches :

Le/la candidat(e) gèrera de façon autonome le service « Recette » englobant toutes les tâches dévolues par la Loi Communale au Receveur communal.

Conditions d'admission :

- Être ressortissant d'un Etat-membre de l'Union européenne
- Répondre aux exigences de la connaissance des trois langues administratives du pays
- Avoir réussi à l'examen d'admissibilité dans le groupe de traitement B1 ou bénéficier d'une nomination définitive comme fonctionnaire du groupe de traitement B1 – administratif

Priorité sera accordée au / à la candidat(e) ayant accompli avec succès le cycle de formation donnant accès à la fonction de Receveur communal ou bénéficiant d'une nomination définitive en la fonction de Receveur communal.

Les demandes motivées sont à adresser pour au plus tard le 06 juillet 2024 au secrétariat des Syndicats intercommunaux De Réidener Kanton, Réidener Schwämm et Musikschooul Kanton Réiden, 11 Grand-Rue L-8510 Redange ou par e-mail à l'adresse jobs@kanton-reiden.lu et doivent être accompagnées des pièces suivantes :

- Un CV détaillé avec photo récente
- Un extrait récent de l'acte de naissance
- Une copie de la carte d'identité ou du passeport
- Un certificat de résidence établi par la Commune de résidence
- Un extrait récent du bulletin n°3 du casier judiciaire
- Une copie des diplômes et certificats d'études
- Une copie du certificat de réussite à l'examen d'admissibilité précité ou de la nomination comme fonctionnaire du groupe de traitement B1

Pour tout renseignement supplémentaire, merci de bien vouloir vous adresser à jobs@kanton-reiden.lu

En déposant sa candidature, le/la candidat(e) accorde à l'administration que ses données personnelles soient traitées dans le cadre du processus de recrutement conformément aux dispositions du Règlement européen UE2016/679 sur la protection des données personnelles.

Le/la candidat(e) sera nommé(e) par le Syndicat intercommunal De Réidener Kanton et détaché(e) pour une partie de sa tâche hebdomadaire aux Syndicats intercommunaux Réidener Schwämm et Musikschooul Kanton Réiden.

Les demandes incomplètes ne seront pas prises en considération.

Thierry Lagoda
Président
S.I. De Réidener Kanton

Patrick Wampach
Président
Réidener Schwämm

Henri Rasqué
Président
Musikschooul Kanton Réiden